



## Postulation

En principe, une lettre de motivation, un curriculum vitae et des copies des certificats de travail, des diplômes et des attestations de fin d'études font partie d'un dossier de candidature.

La lettre de motivation ne doit en aucune façon dépasser une page A4 et le curriculum vitae doit contenir les événements et qualifications les plus actuels dans l'ordre chronologique afin que les plus récents apparaissent en premier. Une photo de profil est usuelle en Suisse. Attention, elle doit être d'actualité et de qualité professionnelle. La forme sous laquelle le dossier doit être envoyé - par voie électronique ou par courrier - est généralement précisée dans l'offre d'emploi.

Alors qu'une candidature écrite en Suisse présente dans sa forme de nombreuses similitudes avec celle habituelle en Allemagne, il existe des subtilités qui montrent à l'employeur que le postulant s'est intéressé aux spécificités suisses. Il est possible de citer dans sa lettre des entreprises ou des personnes qui peuvent fournir des informations sur ses connaissances professionnelles et sa manière de travailler. Il faut veiller à ce qu'ils puissent également donner des renseignements pertinents. En particulier, ils doivent impérativement être mis au courant de la démarche et avoir donné leur consentement auparavant. Des références peuvent déjà être mentionnées dans le curriculum vitae. Si on ne le souhaite pas, on indique uniquement « Références : sur demande ».

La Suisse renferme des différences importantes par rapport à la façon de postuler dans la zone anglo-saxonne. Par exemple, l'attention est portée sur le caractère complet du dossier de candidature, y compris les certificats. Même si les certificats de travail sont inhabituels dans les pays anglophones, les certificats de fin d'études, les diplômes, les attestations de qualifications et les lettres de recommandation devraient être joints, ainsi que d'éventuelles « reference letters ».

### L'entretien d'embauche

Si on est convoqué à un entretien d'embauche, une bonne préparation est indispensable. Si on s'est informé(e) préalablement sur l'employeur potentiel, on démontre son intérêt pour l'entreprise. Il est indispensable de vous renseigner sur le contexte local et les conditions de vie sur place. La ponctualité est incontestablement une des qualités primordiales dans la vie professionnelle, les candidats ne doivent arriver ni trop tard ni trop tôt. Une allure assurée mais pas arrogante aide à laisser une bonne impression à l'employeur.

**Orientation professionnelle / [www.berufsberatung.ch](http://www.berufsberatung.ch)**